

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau Métropolitain de Dijon Métropole

Séance du jeudi 21 mars 2019

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : Mme ZIVKOVIC

*Convocation envoyée le 15 mars 2019*

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 41

Nombre de présents participant au vote : 32

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de procurations : 5

### *Membres présents :*

M. François REBSAMEN	M. Dominique GRIMPRET	M. Hervé BRUYERE
M. Pierre PRIBETICH	M. Patrick MOREAU	M. Guillaume RUET
M. Thierry FALCONNET	Mme Anne DILLENSEGER	M. Patrick ORSOLA
M. Patrick CHAPUIS	Mme Badiaâ MASLOUHI	M. François NOWOTNY
Mme Nathalie KOENDERS	M. Jean-Patrick MASSON	Mme Florence LUCISANO
M. Rémi DETANG	M. Jean-Yves PIAN	M. Jean DUBUET
Mme Catherine HERVIEU	Mme Françoise TENENBAUM	M. Jacques CARRELET DE LOISY
M. José ALMEIDA	M. Denis HAMEAU	M. Jean-Michel VERPILLOT
Mme Danielle JUBAN	Mme Stéphanie MODDE	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Frédéric FAVERJON	M. Nicolas BOURNY	M. Philippe BELLEVILLE.
Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Mohamed BEKHTAOUI	

### *Membres absents :*

M. Jean-François DODET	M. François DESEILLE pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
Mme Colette POPARD	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à M. José ALMEIDA
M. Benoît BORDAT	Mme Christine MARTIN pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
Mme Océane CHARRET-GODARD	M. Jean-Louis DUMONT pouvoir à M. François NOWOTNY
Mme Dominique BEGIN-CLAUDET	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE.

---

**OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME**

**Habitat à loyer modéré - Demande de subventions PLH - Habellis : construction de 28 logements (19 PLUS, 9 PLAi) "Avenue 3" Eco-quartier de l'Arsenal, 83 avenue Jean-Jaurès à Dijon**

Habellis réalise la construction de 28 logements collectifs certifiés « Haute Performance Energétique » (RT 2012 – 10 %), situés « Avenue 3 » Eco-quartier de l'Arsenal, 83 avenue Jean-Jaurès à Dijon. Cette opération a été financée par Dijon Métropole au titre de sa Délégation de gestion des aides à la pierre de l'Etat.

En considération des dispositions d'intervention relatives au développement de l'offre d'habitat à loyer modéré, Habellis, afin d'équilibrer le bilan de ce programme, fait appel au soutien financier de Dijon Métropole à hauteur de :

- 190 000 € au titre des PLUS,
- 168 750 € au titre des PLAi,

représentant 9,8 % du coût prévisionnel TTC (3 669 265 €).

Il est précisé que le financement de ce programme repose également sur l'apport de fonds propres par l'organisme bailleur, qui aura recours à l'emprunt.

Conformément aux dispositions de la Charte, cette opération fait l'objet de réservation de 6 logements (4 PLUS, 2 PLAi) dont l'attribution devra respecter les priorités adoptées par Dijon Métropole.

**LE BUREAU,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

- **d'attribuer** à Habellis – 28 boulevard Georges Clemenceau – BP 30312 – 21003 DIJON cedex-, pour l'opération de construction de 28 logements collectifs (19 PLUS, 9 PLAi), situés « Avenue 3 » Eco-quartier de l'Arsenal, 83 avenue Jean-Jaurès à Dijon, **deux subventions d'un montant total de 358 750 €**, établies en fonction du bilan financier prévisionnel de cette opération et conformément aux dispositions du règlement métropolitain :
  - 190 000 € au titre des PLUS,
  - 168 750 € au titre des PLAi.
- **de dire** que ces dépenses seront prélevées sur le crédit ouvert au budget de l'exercice en cours et exercices suivants ;
- **de dire** que l'attribution de ces subventions est subordonnée à la justification, par Habellis, des dépenses figurant au bilan de l'opération ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte utile à la bonne administration de ce dossier.

SCRUTIN : POUR : 37

CONTRE : 0

*DONT 5 PROCURATION(S)*

ABSTENTION : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0